

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

Etaient présents : Mmes Sara BERTHET, Claudette BOCH, Monique CHEVALLIER, Lucette GIRAUD, Brigitte LEKHAL et Michèle MENARINI. MM. Joël CECILLE, Gilles GIRAUD Régis GIRAUD, et David MOLLIEUX

Absent et excusé: Nicola TEDESCO

Pouvoir : Nicola TEDESCO donne pouvoir à Joël CECILLE

Secrétaire : David MOLLIEUX

Approbation du compte rendu de la dernière réunion.

### **1. Convention et participation Maurienne Expansion**

Après avoir entendu l'exposé et les explications donnés par Madame Verney et M. Genon, respectivement Directrice et Président de Maurienne Expansion, Madame le Maire invite le Conseil à se prononcer sur la signature de la convention et l'appel à contribution de Maurienne Expansion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de régler la participation de la commune à Maurienne Expansion pour un montant de 465 € et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention.

Pour : 8

contre : 0

abstention : 3

### **2. Régime indemnitaire**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les fonctionnaires territoriaux, évoqué lors de la précédente réunion du 3 novembre.

Le projet de délibération a reçu l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 24 novembre.

Il convient de voter définitivement cette décision.

Pour : 10

contre : 0

abstention : 1

### **3. Indemnité de conseil du trésorier**

Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil, au titre de l'exercice 2016 à Monsieur le Trésorier, comptable public et autorise Madame le Maire à mandater la somme.

Pour : 10

contre : 1

abstention : 0

### Questions et infos diverses

- Madame le Maire informe l'assemblée du projet de mutualisation des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) regroupant les enfants de St Rémy, La Chapelle et Les Chavannes, le jeudi après-midi. Ce projet prévoit les TAP sur l'après-midi du jeudi. Cette proposition sera étudiée par les Conseils Municipaux du RPI.
- Information auprès de l'assemblée de la future création de la Maison médicale et d'une maison de service au public
- Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai ; les législatives se tiendront les 11 et 18 juin.
- Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus. Une permanence pour les inscriptions électorales aura lieu le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.
- Les vœux auront lieu le samedi 14 janvier 2017 à 18h (préau fermé de l'école)

### Fin de la séance : 19h30

*Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le dix-neuf décembre deux mil seize à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

Mme Le Maire,  
Monique CHEVALLIER

